

Motion de l'Assemblée Générale de l'Institut des NanoSciences de Paris

(INSP, UMR CNRS Sorbonne Université 7588)

L'assemblée générale des personnels de l'INSP de Sorbonne Université réunie mardi 25 février 2020 s'associe à la Motion de l'UFR de physique et appelle à la mobilisation l'ensemble des personnels et des étudiant-es convaincu-es de l'inanité et l'injustice de la réforme des retraites imposée aujourd'hui jusqu'au retrait du projet de loi. Elle conteste la nécessité de dégrader les systèmes solidaires qui fondent la société française. Elle conteste l'éventualité que la baisse, prévue dans le projet de loi de réforme des retraites, de cotisation patronale de l'État de 74.3% à 16.9% puisse servir à financer des réformes budgétaires pour les universités et la recherche. La richesse du pays est suffisante pour maintenir simultanément les retraites et les salaires à condition de faire cesser son appropriation grandissante par une minorité toujours plus réduite.

Face à l'entêtement et l'amateurisme gouvernemental épinglé par le conseil d'Etat, l'amplification du rapport de force est une priorité pour tous.

L'assemblée générale tient à réaffirmer l'importance du service public de la recherche et de l'enseignement supérieur, seul garant de l'accueil de tous les publics dans le supérieur et de la liberté de recherche.

Elle appelle à la construction d'une loi de programmation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche conçue avec les personnels qui font avancer la connaissance et répondant aux vrais problèmes identifiés : la mise en concurrence des personnels au détriment de la collaboration, le sous-financement chronique, la décrue constante des embauches, la baisse importante des salaires depuis 20 ans et la montée permanente des tâches administratives et de gestion.

Suivant les contributions du Comité national élaborées collectivement au printemps 2019 et votées lors de la session extraordinaire du 4 juillet 2019, et la motion de la 28ème section du CNU du 4 février 2020, l'assemblée générale revendique :

- l'augmentation de 6 milliards d'euros du financement public de la recherche publique pour atteindre 1% du PIB non alimentée par la baisse programmée des pensions de retraites des fonctionnaires.
- un renforcement de l'emploi permanent et statutaire à hauteur de 7500 ETP, pour lutter contre la précarité des personnels de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
- une juste rémunération de tous les personnels de l'ESR par une véritable revalorisation salariale et de vraies possibilités de progression de carrière,
- la garantie et l'augmentation significative (triplement) des budgets récurrents de l'ensemble des laboratoires,
- l'allègement des tâches administratives : simplifier et assouplir les règles de gestion,
- le maintien de l'évaluation de la production scientifique et du pilotage de la politique scientifique par les scientifiques,
- la garantie d'une recherche publique libre et indépendante.

Pour obtenir satisfaction sur ses revendications, l'assemblée générale appelle à participer à la grève et aux manifestations lors de toutes les journées de mobilisation nationale liées au mouvement.

En particulier, **elle appelle à se mobiliser massivement pour la journée du 5 mars "L'université et la recherche s'arrêtent"** et à participer aux actions sur le campus de Sorbonne Université.

Elle appelle à l'organisation de permanences, de tournées dans les services et laboratoires ainsi que de réunions d'information à destination des étudiant-es pour discuter des sujets de mobilisation et des moyens d'action : grève des cours, des évaluations et des tâches administratives...

En plus de son impact direct, la grève doit permettre de libérer du temps : pour les discussions avec les collègues et les étudiant-es, pour l'organisation de la lutte, pour réfléchir à un autre modèle de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et pour permettre aux étudiant-es de se mobiliser de leur côté.